

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « HESAM »;

*Vu* l'arrêté du Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités de Paris, en date du 29 mars 2014 portant nomination de Denis Pelletier en qualité d'administrateur intérimaire de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers ;

Vu la convention de financement du PEPITE heSam Entreprendre en date du 18 octobre 2014.

ARRETE 2014/013 du 16 octobre 2014 portant nomination pour la composition du Comité d'engagement heSam Entreprendre

## Article 1:

En application des termes et objectifs généraux de la convention, engagements liés à la sélection de heSam Entreprendre parmi les PEPITE, le comité d'engagement est composé de :

- Delila ALLAM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Joseph ANDRE, ENSAM
- Mohamed BAYAD, CNAM
- Jean-Claude BOULY, CNAM
- Hugues BRUNET, heSam Université
- Patrice DUBOIS, ENSAM
- Marc LE COQ, Centre Michel Serres heSam Université
- Alain LEROY, CNAM
- Claire LEDY LEPINE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Soraya MESSAI-BAHRI, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Carine SOUVEYET, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## Article 2:

Monsieur Jean-Claude BOULY, responsable du pôle est nommé Président du Comité d'engagement heSam Entreprendre qui se tiendra le lundi 20 octobre 2014.

## Article 3:

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Denis PELLETIER